

Imputation budgétaire : 015598-YC

Affaire suivie par : IT

Numéro de classotheque :

Numéro d'agent : MSO000102676

Numéro référence RenoiRH : MTS-0000386655

**Ministère du travail, de la santé, des solidarités et des familles**

## **Arrêté n° MSO000102551907 du 01/08/2025**

portant prise en charge et affectation avec changement de l'autorité de gestion

**La ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles**

**La ministre du travail et de l'emploi**

**Le ministre de la santé et de l'accès aux soins**

Vu le code général de la fonction publique, notamment le titre Ier du livre V de la partie législative ;

Vu le décret n° 85-986 du 16 septembre 1985 modifié relatif au régime particulier de certaines positions des fonctionnaires de l'Etat, à la mise à disposition, à l'intégration et à la cessation définitive de fonctions ;

Vu le Décret n° 2011-1317 du 17 octobre 2011 portant statut particulier du corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat ;

Vu la demande de l'intéressé ;

### **ARRETEMENT**

Article 1 : M. ANDRO Mathieu est pris en charge et affecté dans les conditions suivantes :

- Date d'effet : 01/09/2025
- Corps : Attachés d'administration de l'Etat
- Grade : Attaché d'administration
- Echelon : 9ème échelon
- Indice brut : 0732
- Indice majoré de carrière : 0610
- Indice de pension civile : Néant
- Affectation administrative : Direction des finances, des achats et des services
- Commune de l'affectation administrative : PARIS
- Affectation opérationnelle : Bureau politique documentaire
- Commune de l'affectation opérationnelle : PARIS
- Fonctions : chef de bureau

Article 2 : L'intéressé dispose d'un délai de deux mois, dans les conditions fixées aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du code de justice administrative, à compter de la notification de la présente décision pour la contester devant la juridiction administrative territorialement compétente.

La juridiction administrative compétente peut être saisie par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Article 3 : La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Signé applicativement par :

Nom : BECDRO

Prénom : Mireille

Horodatage : 01/08/2025 - 16:55:07

Fait le : 01/08/2025

Pour la ministre et par délégation, la cheffe de section du bureau des personnels administratifs de catégorie A,  
Mireille BECDRO

DFAS

DPCAR - BAGOR

Dossier - Agent